

LE DOSSIER DU MOIS JUIN

ÉPARGNE, RETRAITE, REGARDS CROISÉS ENTRE JEUNES ACTIFS ET RETRAITÉS

PAR SARAH LE GOUZÉ,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél. : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com


WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

ÉPARGNE, RETRAITE, REGARDS CROISÉS ENTRE JEUNES ACTIFS ET RETRAITÉS

SOMMAIRE

LA RETRAITE, LES JEUNES ET LES SENIORS, MÊME COMBAT ? 03

Le coup de blues des retraités 03

Régime de retraite : le jugement sévère des jeunes actifs à l'égard sur le système actuel 04

Réforme des retraites : les jeunes actifs plus circonspects que les séniors 05

Travailler plus longtemps 06

Les retraités continuent à épargner pour leur retraite ! 06

la pierre et les placements longs pour préparer la retraite 07

ÉPARGNE RETRAITE : JEUNES ACTIFS ET RETRAITÉS CONVERTIS À L'ÉCHELON INDIVIDUEL 08

ÉPARGNE : L'IMMOBILIER POUR LES JEUNES ACTIFS ET L'ASSURANCE-VIE POUR LES RETRAITÉS ? 10

L'immobilier toujours la course en tête 10

L'assurance vie reste le premier choix des retraités 13

Les jeunes actifs plus enclins à prendre des risques que leurs aînés ? 14

Les jeunes actifs moins critiques à l'égard de la réforme fiscale de l'épargne 15

ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE



WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

LE DOSSIER DU MOIS DE JUIN

ÉPARGNE ET RETRAITE REGARDS CROISÉS ENTRE JEUNES ACTIFS ET RETRAITÉS*

PAR SARAH LE GOUÉZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

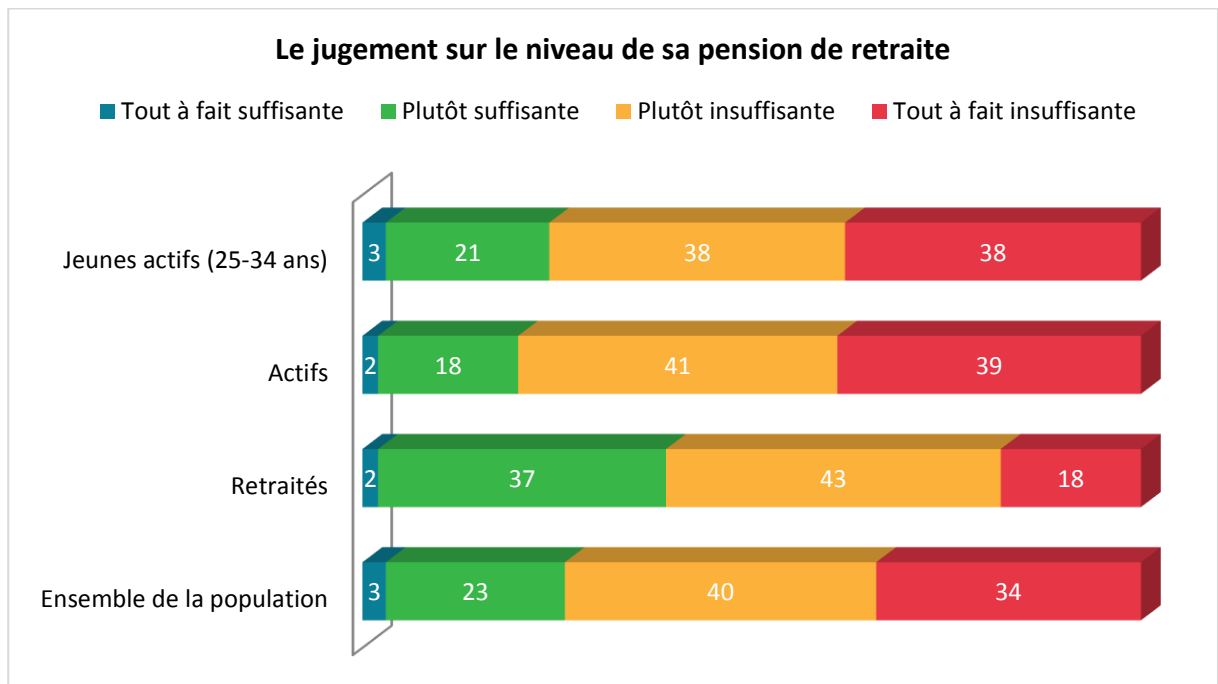
Deux voire trois générations les séparent, pour autant, l'enquête 2018 l'Épargne/Amphitéa/AG2R LA MONDIALE met en évidence d'importantes concordances de vue entre jeunes actifs et retraités dans les attentes et les appréciations qu'ils portent à notre modèle économique et social.

Les jeunes actifs sont en retard par rapport aux générations précédentes dans la constitution de leur patrimoine. L'accession à la résidence principale est plus difficile. En outre, plus épris de mobilité, ils sont moins enclins à devenir propriétaires. Avec l'allongement des études et les difficultés d'insertion professionnelle, les personnes actuellement âgées de 25 à 34 ans dépendent plus de leurs parents que leurs aînés au même âge. Les retraités sont dans une situation toute différente. Leur niveau de vie est supérieur à celui de l'ensemble de la population. Leurs revenus sont réguliers. Ils possèdent, par effet d'accumulation et de valorisation, une grande partie du patrimoine des ménages. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, ils doivent subir une hausse des prélèvements obligatoires et une moindre revalorisation de leurs pensions.

LA RETRAITE, LES JEUNES ET LES SENIORS, MÊME COMBAT ?

LE COUP DE BLUES DES RETRAITÉS

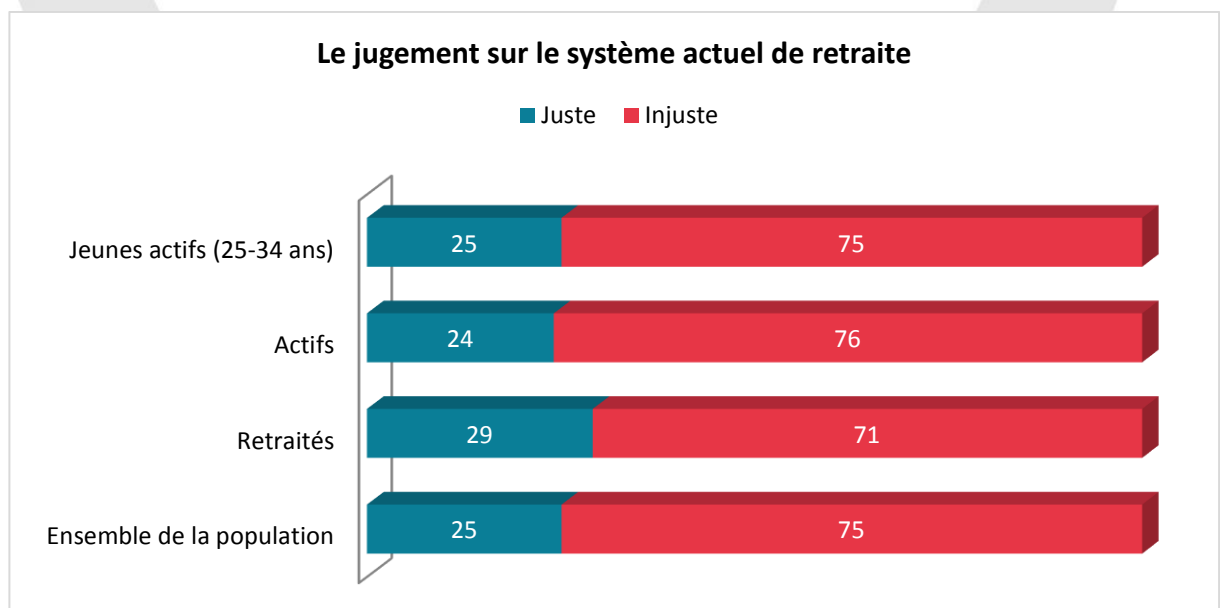
74 % des Français pensent que leur retraite est (ou sera) insuffisante pour vivre correctement. Cette opinion, est partagée par 61 % des retraités en 2018 contre 50 % en 2017. La hausse est encore plus nette parmi les retraités les plus aisés (dont les revenus excèdent 3 000 euros) qui sont aujourd'hui 59 % à se déclarer inquiets (contre 42 % un an plus tôt). Le relèvement de la CSG explique certainement cette progression. Les jeunes sont également très pessimistes sur le niveau des pensions. 76 %, soit plus que la moyenne de la population, pensent que leur future pension sera insuffisante pour vivre correctement. Ce jugement sans appel s'explique par leurs doutes concernant l'avenir des régimes de retraite. En 2016, 69 % des 25-34 ans avaient dans le cadre d'une enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa indiqué que le système de retraite pourrait faire faillite.



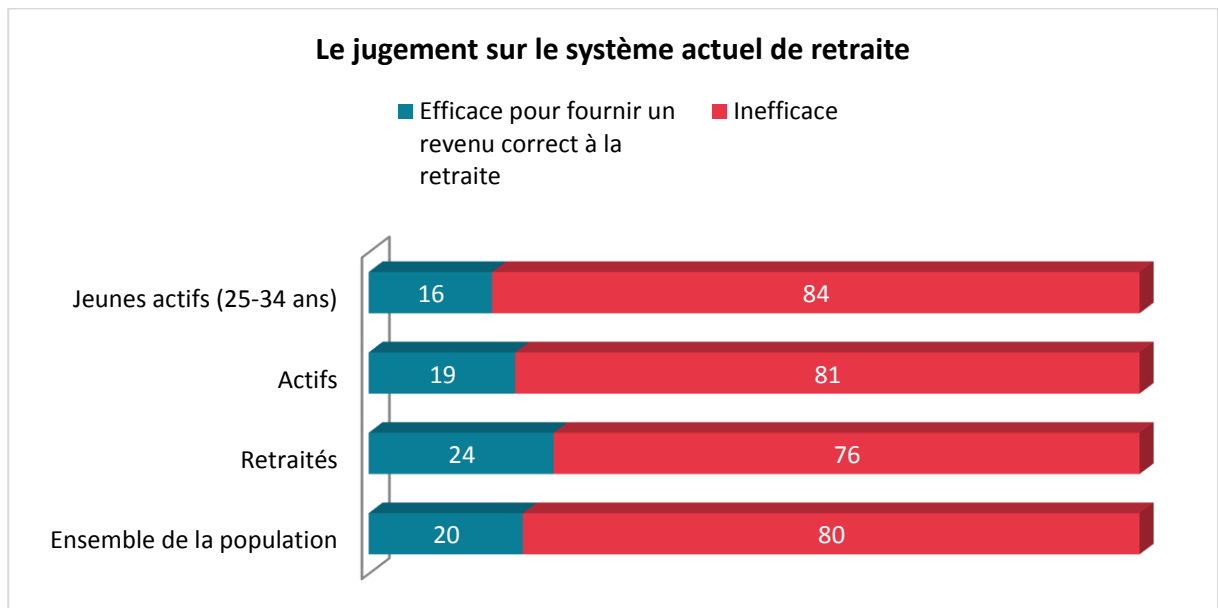
Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

RÉGIME DE RETRAITE : LE JUGEMENT SÉVÈRE DES JEUNES ACTIFS À L'ÉGARD SUR LE SYSTÈME ACTUEL

Seulement un quart des jeunes de 25-34 ans considère que le système actuel de retraite est juste, soit autant qu'au sein de la population totale à peine plus que les actifs pris dans leur ensemble. Ils sont par ailleurs seulement 16 % à juger le système actuel de retraite « efficace pour fournir un revenu correct à la retraite », soit 4 points de moins que l'ensemble de la population.



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

Peu satisfaits de leur sort, les retraités sont à peine plus tendres dans leur jugement. 76 % d'entre eux remettent en cause l'efficacité d'un modèle qui a pourtant permis de réduire fortement la pauvreté à un âge avancé. Ils sont par ailleurs 71 % à qualifier le système actuel d'injuste. Il convient de rappeler que le niveau de vie des actuels retraités devance de 6 points celui de l'ensemble des Français, mais entre la réalité des statistiques et le ressenti des Français, il existe souvent un important fossé.

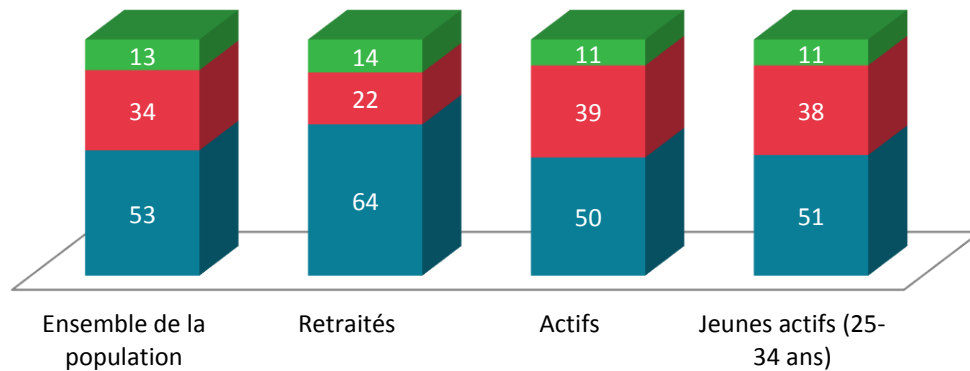
RÉFORME DES RETRAITES : LES JEUNES ACTIFS PLUS CIRCONSPÉCTS QUE LES SÉNIORS

Les retraités sont, au sein de la population, les plus favorables à l'instauration du régime universel. 64 % d'entre eux approuvent le principe du régime unique contre 53 % pour l'ensemble de la population. Ce large consensus des retraités sur ce sujet n'est pas sans lien avec le fait qu'ils pensent que leurs pensions, à juste titre, ne seront pas touchées par le changement de système. Par ailleurs, ils peuvent considérer que la réforme, en conduisant à une plus grande équité, permettrait d'améliorer leur niveau de vie ou du moins de ralentir sa dégradation.

À l'inverse, une toute petite majorité (51 %) au sein des jeunes actifs est pour le régime unique de retraite. Cette moindre appétence pour la réforme voulue par le Président de la République est sans nul doute liée au fait qu'ils se sentent moins concernés. Étant plus nombreux que la moyenne de la population à imaginer que le système de retraite est menacé de faillite, ils considèrent peut-être que l'unification n'est qu'une réforme de plus.

L'orientation privilégiée s'agissant de l'évolution du système actuel de retraite

- le maintien du système actuel
- La mise en place de règles identiques pour tous les salariés mais avec des distinctions selon le statut professionnel et des caisses de retraite distinctes
- La mise en place d'un régime unique de retraite en fusionnant tous les systèmes existant et avec une caisse de retraite unique

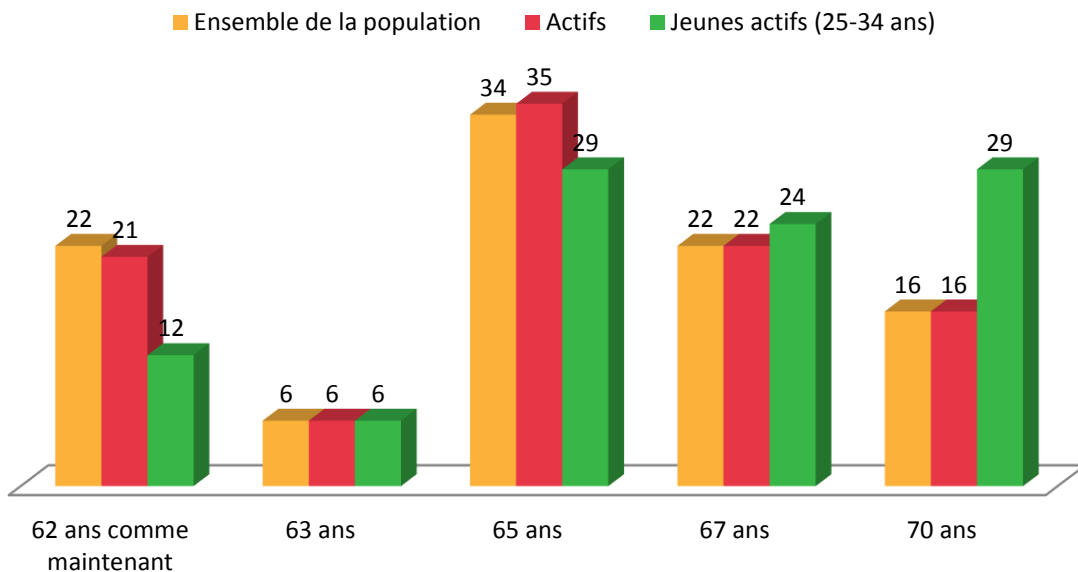


Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS

82 % des jeunes actifs pensent qu'ils seront contraints de travailler au-delà de 65 ans. C'est 10 points de plus que la moyenne de la population et des actifs. Ils sont même 29 % à estimer qu'ils ne prendront leur retraite qu'à 70 ans ou au-delà contre 16 % des actifs.

Le pronostic sur l'âge légal lors de son propre passage à la retraite

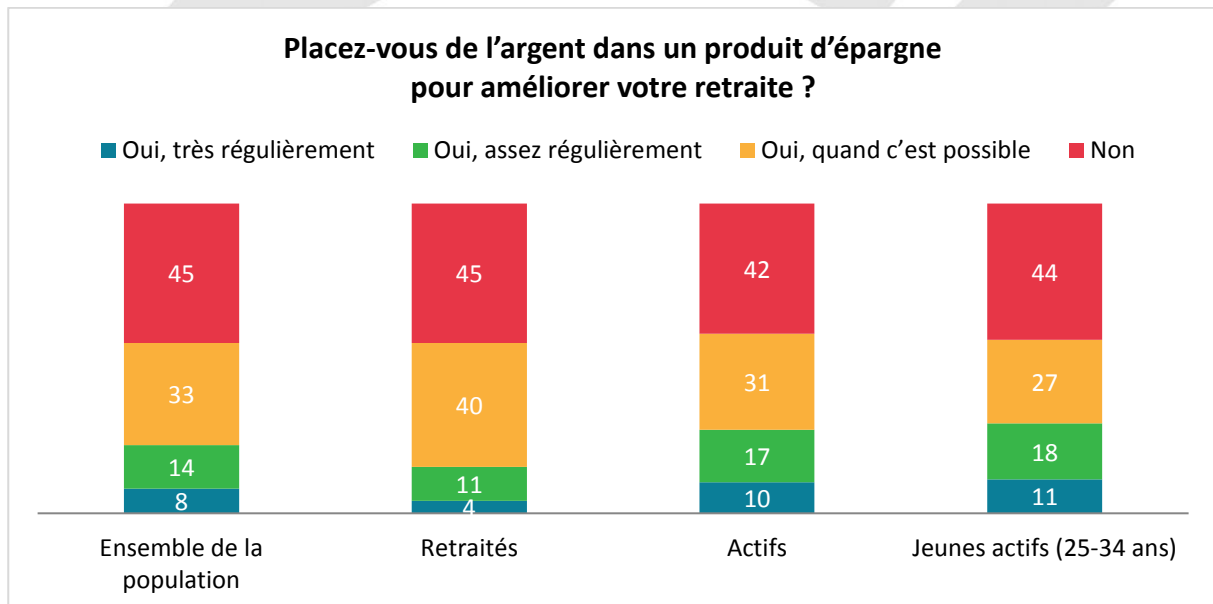


Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

LES RETRAITÉS CONTINUENT À ÉPARGNER POUR LEUR RETRAITE !

En accord avec le regard qu'ils portent sur le système de retraite, les actifs se préparent financièrement pour améliorer le niveau de leur future retraite. Ils sont 58 % à la faire, toutes classes d'âge confondues. Les jeunes actifs, malgré des moyens plus limités, ont intégré cette exigence. 56 % des 25-34 ans déclarent épargner en vue de la retraite dont 18 % assez régulièrement et 11 % très régulièrement soit davantage que les pratiques déclarées, en moyenne, par l'ensemble des sondés (respectivement 14 et 8 %).

Bien que déjà à la retraite, 55 % des retraités déclarent maintenir un effort d'épargne en vue de compléter leur pension. Moins nombreux à le faire régulièrement que la moyenne des Français, ils sont néanmoins 40 % à indiquer le faire « quand c'est possible ».



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

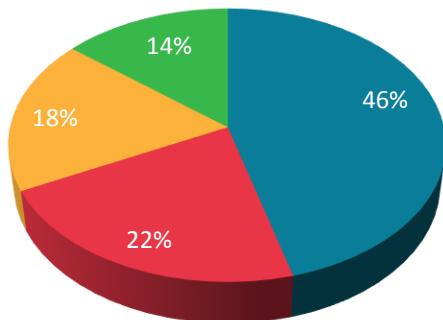
LA PIERRE ET LES PLACEMENTS LONGS POUR PRÉPARER LA RETRAITE

Les retraités, comme les actifs, se rejoignent sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer leur retraite. Ils citent ainsi en priorité la possession de sa résidence principale puis, en deuxième position, les produits d'épargne à long terme. Les retraités, à 75 % propriétaires de leur logement et n'ayant peu ou plus de charges d'emprunts à rembourser, jugent à 51 % que la possession de la résidence principale est la meilleure solution pour préparer sa retraite contre 46 % pour l'ensemble des Français. 42 % des jeunes actifs pensent de même. Le recours à l'épargne longue obtient 22 % de citations, au niveau national et parmi les jeunes actifs (20 % pour les retraités), devant l'investissement immobilier et l'épargne-retraite.

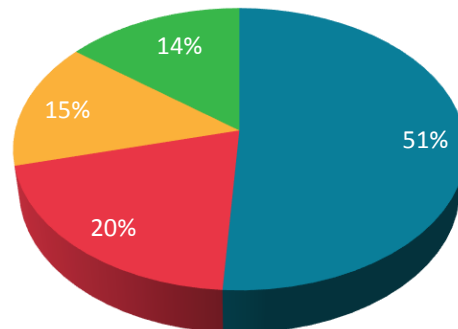
La meilleure façon de préparer sa retraite (en %)

- Être propriétaire de son logement
- Placer de l'argent sur un produit d'épargne à long terme (assurance-vie, PEA, etc.)
- Investir dans l'immobilier (en dehors de son propre logement)
- Placer de l'argent sur un produit d'épargne destiné à la retraite (PERP, Contrat Madelin, COREM, Préfon)

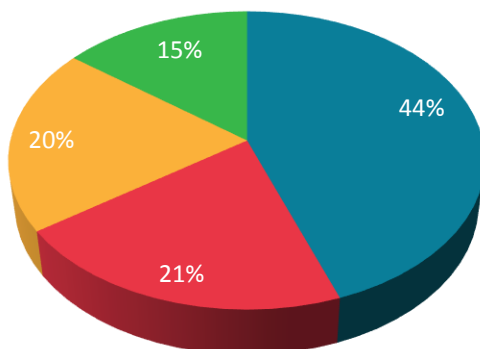
Ensemble de la population



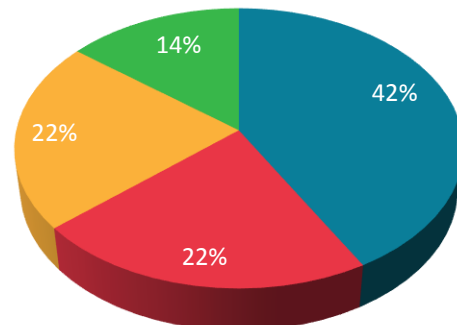
Retraités



Actifs



Jeunes actifs (25-34 ans)

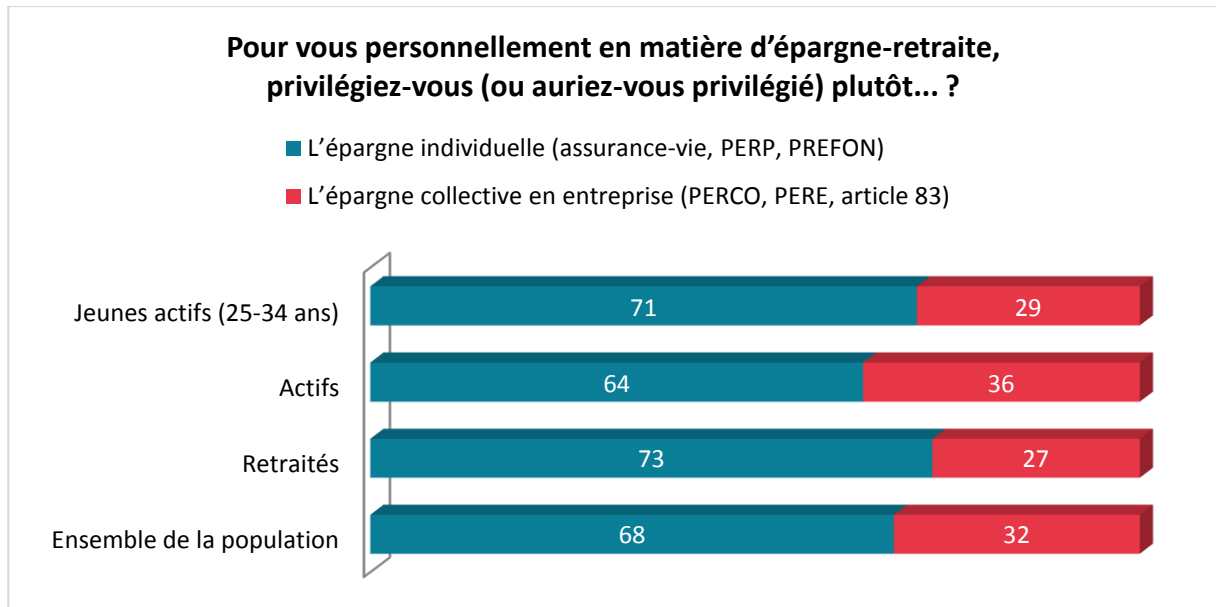


Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

ÉPARGNE RETRAITE : JEUNES ACTIFS ET RETRAITÉS CONVERTIS À L'ÉCHELON INDIVIDUEL

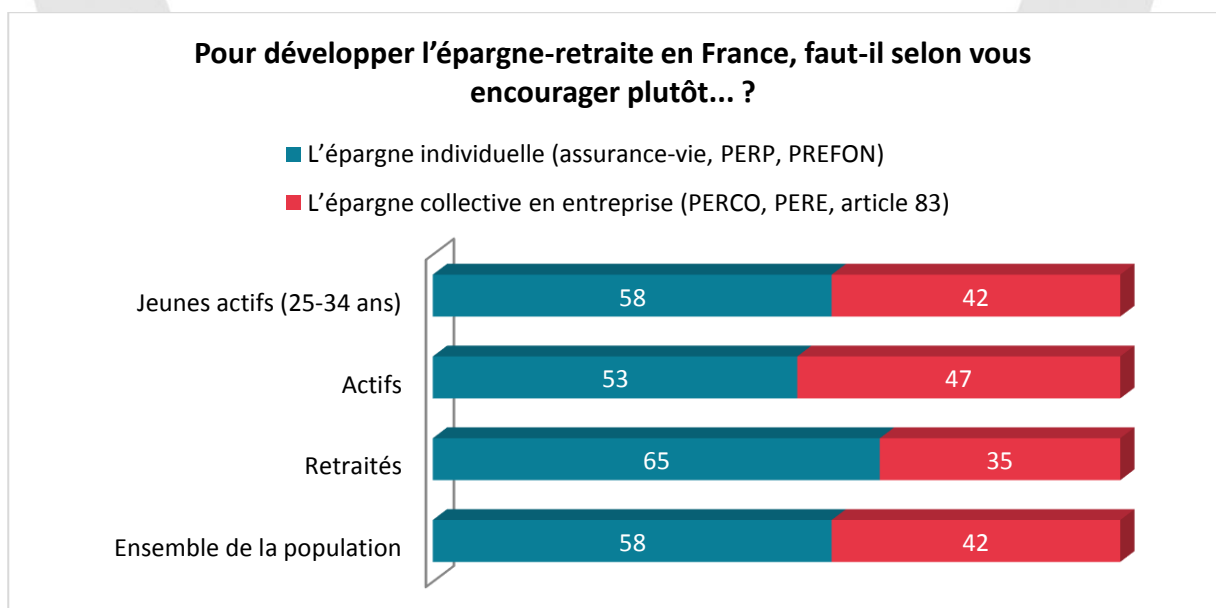
Pour des raisons différentes, retraités et jeunes actifs semblent davantage convaincus par l'épargne individuelle que l'ensemble des Français. Ainsi à titre personnel, ils sont respectivement 73 et 71 % à vouloir privilégier l'épargne individuelle en vue de la retraite (soit l'équivalent du 3^e pilier chez nos partenaires) quand 68 % des sondés, pris dans leur globalité, font cette même réponse. De fait, cette solution fait sens pour les retraités, qui nous l'avons vu, demeurent, après leur départ effectif à la retraite, des épargnants nets. Sortis du monde professionnel, le recours à l'épargne individuelle ne fait dès lors pas débat pour ce qui les concerne. Pour les jeunes de 25-34 ans, les choix de l'épargne individuelle posent davantage question. Ce positionnement pourrait provenir d'une méconnaissance,

par les jeunes actifs, des dispositifs existants et de leurs conditions d'accès. On peut par ailleurs s'interroger, au regard de la défiance qu'ils manifestent à l'égard du système existant, si ce rejet des solutions collectives n'exprime pas une montée de l'individualisme chez les jeunes actifs.



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

Au niveau des politiques publiques à soutenir dans ce domaine, les retraités persistent et signent en appelant de leurs vœux un soutien en faveur de l'épargne individuelle. 58 % des jeunes actifs, soit autant que l'ensemble de la population mais davantage que l'ensemble des actifs, sont également de cet avis.

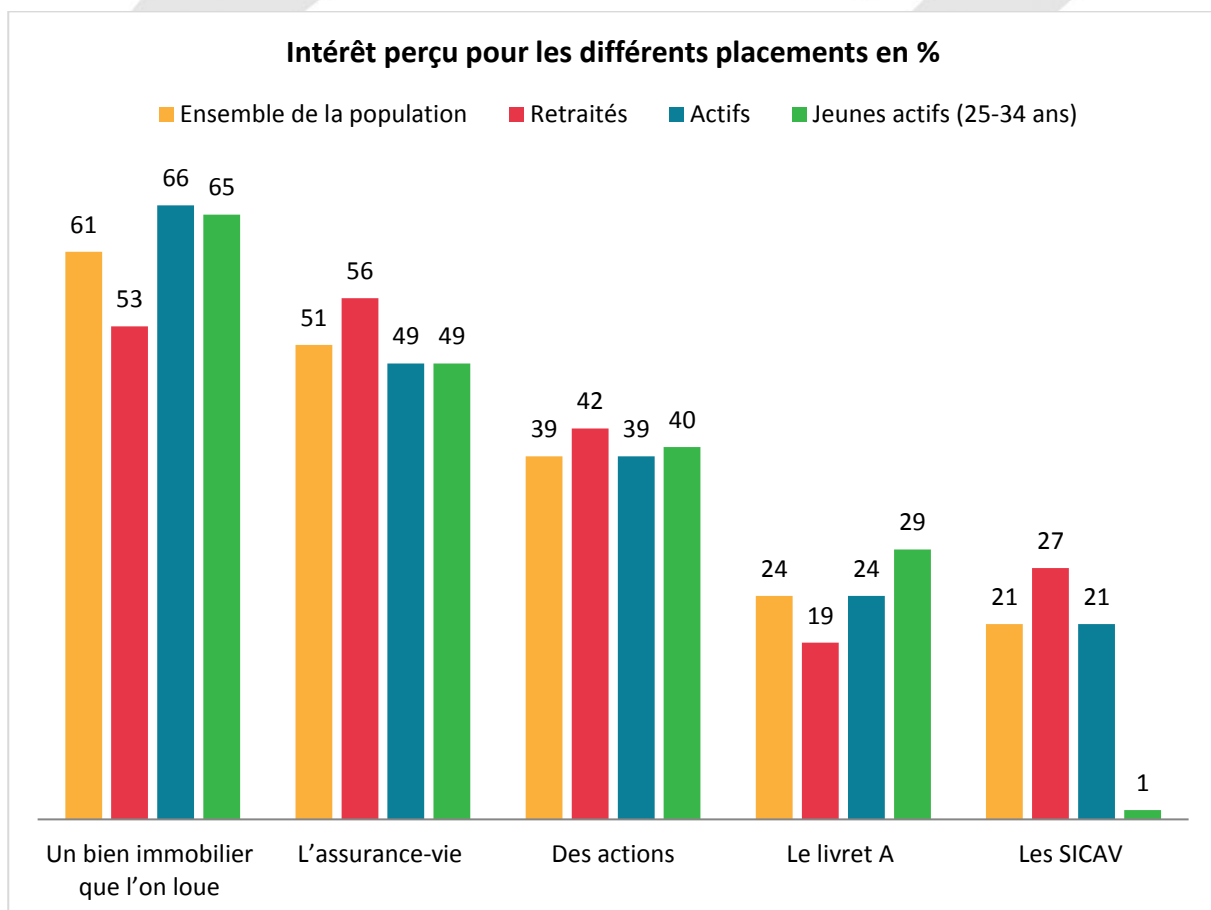


Sources : CECOP-IFOP- Cercle de l'Épargne/Amphitéa

ÉPARGNE : L'IMMOBILIER POUR LES JEUNES ACTIFS ET L'ASSURANCE-VIE POUR LES RETRAITÉS ?

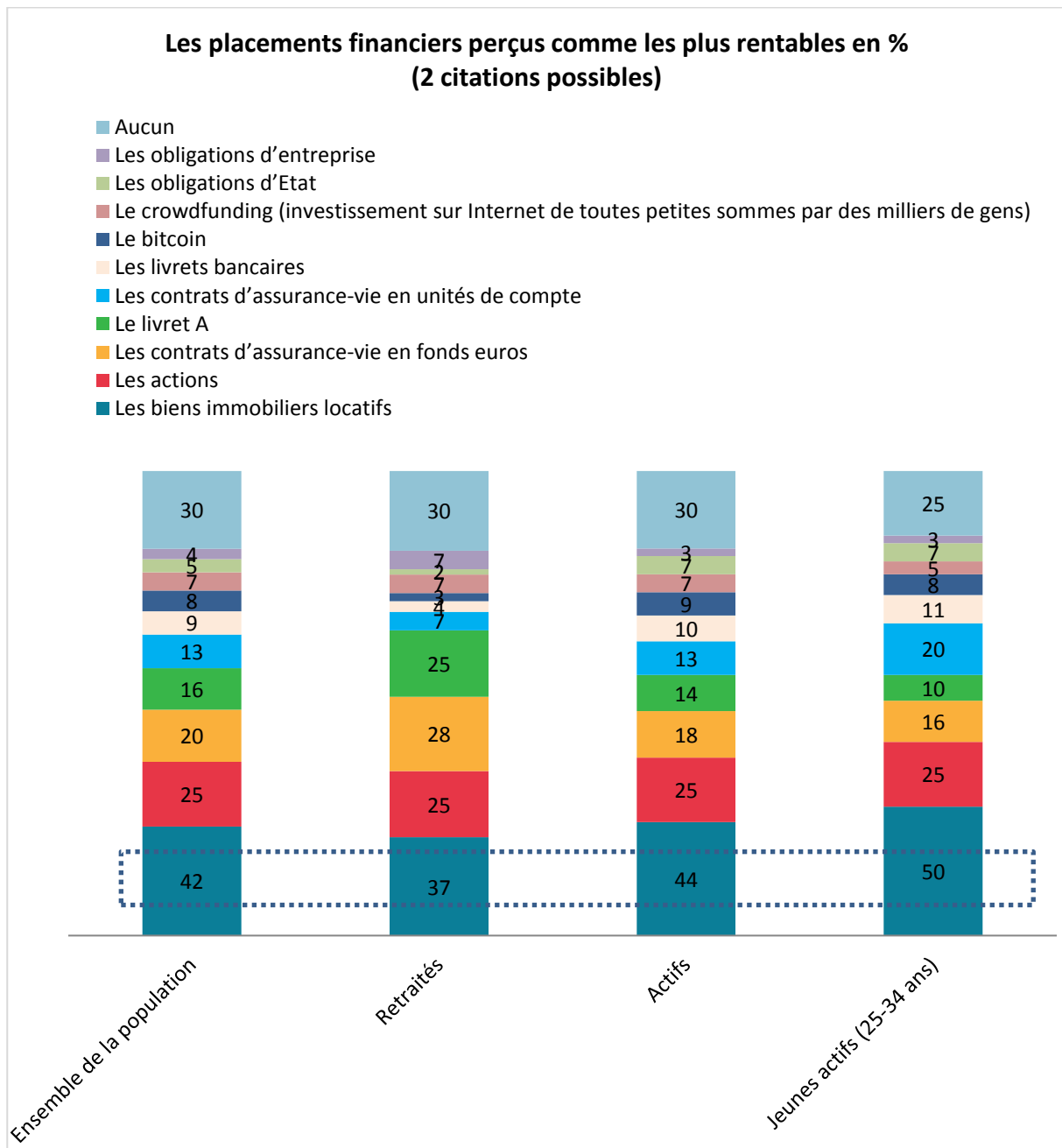
L'IMMOBILIER TOUJOURS LA COURSE EN TÊTE

65 % des jeunes actifs estiment qu'il est actuellement intéressant de placer son épargne dans l'immobilier locatif. Les Français traditionnellement attachés à la pierre sont – en moyenne – 61 % partager cette opinion. Les difficultés rencontrées par les 25-34 ans pour se loger, et le niveau élevé du marché immobilier dans les grandes agglomérations où les jeunes actifs sont surreprésentés expliquent sans nul doute le crédit qu'ils accordent à ce type de placement. Devant faire face à des charges locatives importantes et aspirant à acquérir leur résidence principale, ils considèrent à tort ou à raison, que l'immobilier constitue le placement à privilégier.



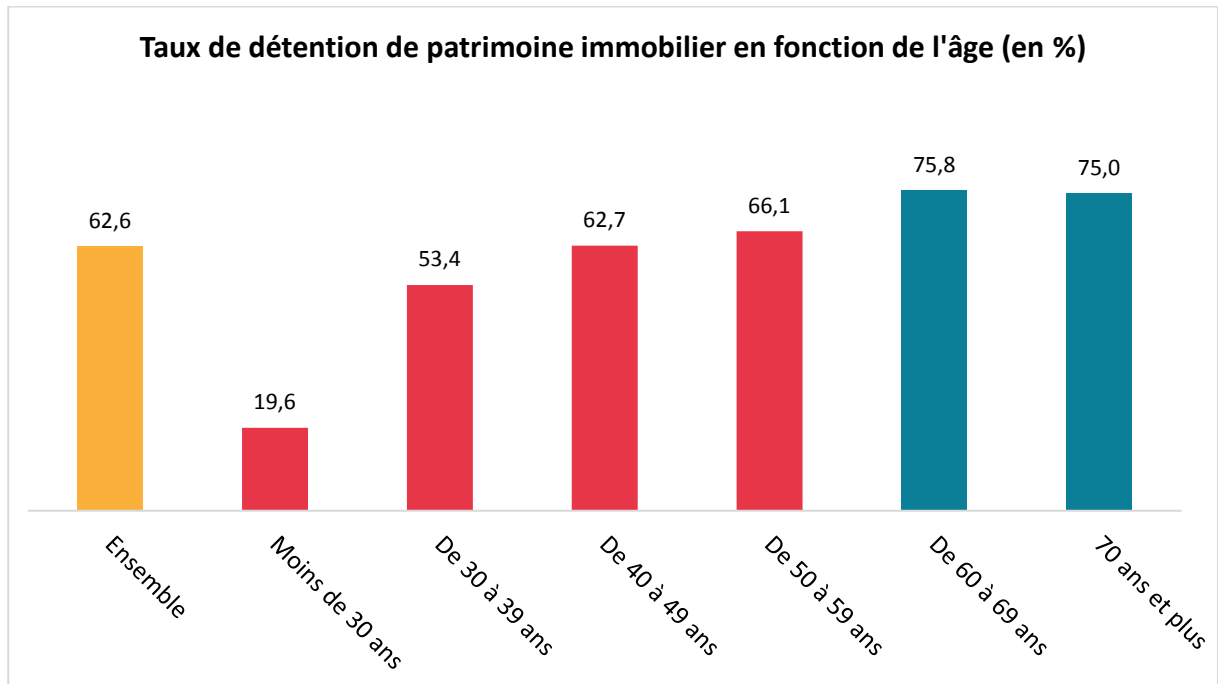
Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

Les jeunes actifs sont de ce fait les plus nombreux à citer l'immobilier locatif parmi les placements rentables. Ce placement est cité par un jeune actif sur deux contre 44 % des actifs (tous âges confondus) et 37 % des retraités.



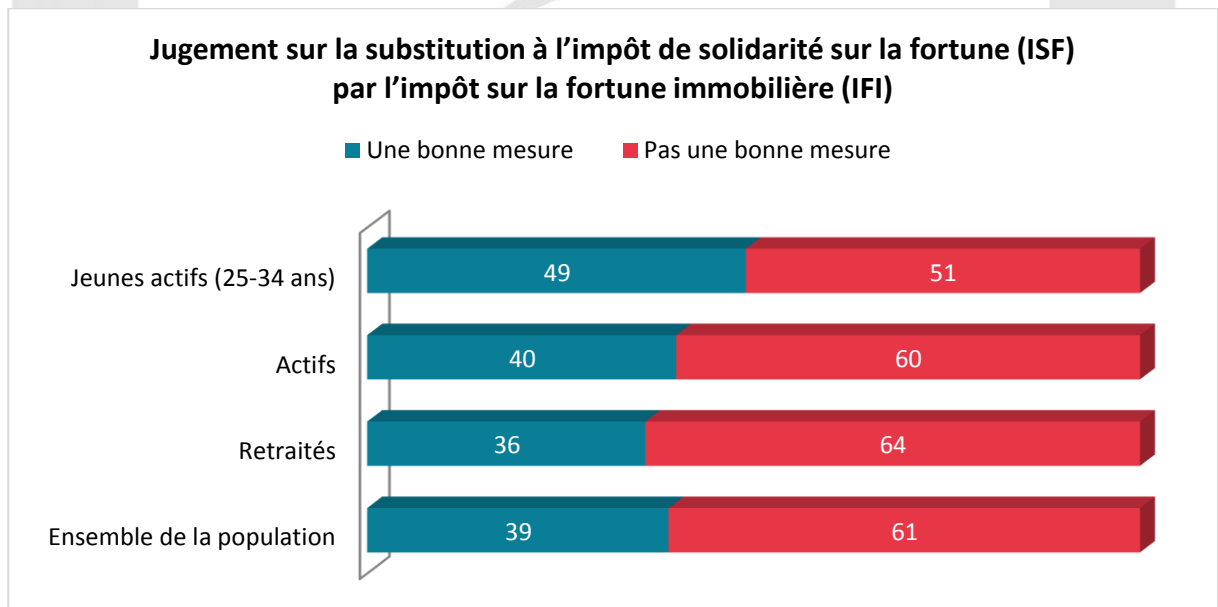
Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

Plus réservés sur l'apport que peut constituer l'investissement locatif, seulement 53 % des retraités considèrent, en 2018, qu'il est actuellement intéressant de placer son épargne dans l'immobilier locatif soit 8 points de moins que pour l'ensemble des Français et même 13 % de moins que les actifs. L'immobilier locatif a perdu de nombreux adeptes (-7 points sur l'ensemble de la population) entre 2017 et 2018 passant de 68 à 61 % d'avis favorables. Le recul est net parmi les retraités (-15 points). Ce recul peut s'expliquer par le coût croissant de la pierre et, pour les plus aisés, par le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).



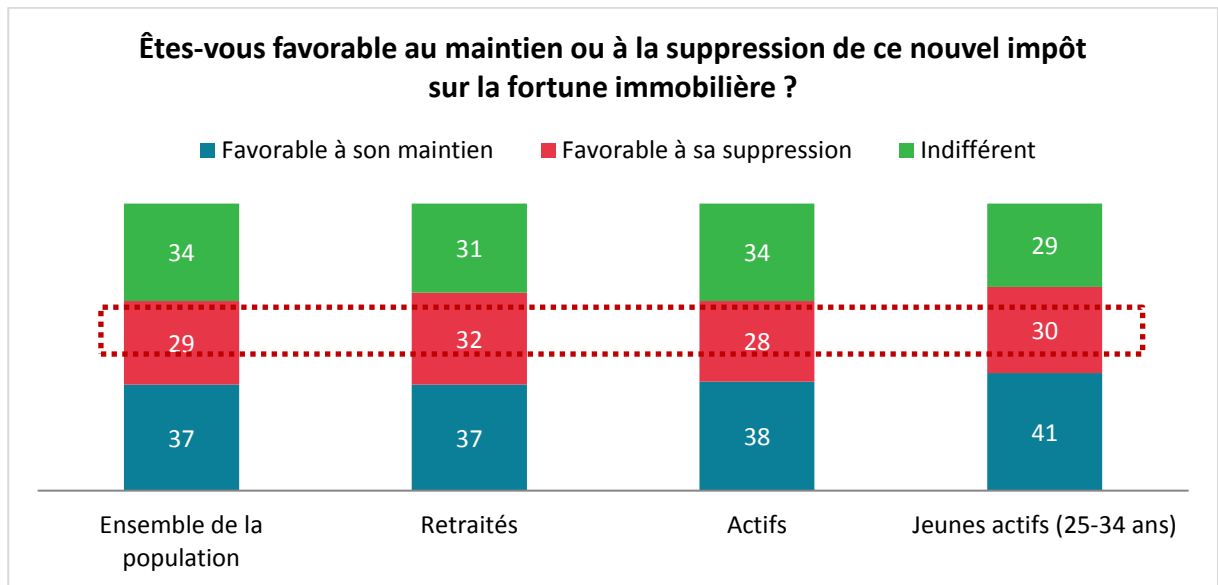
Source : INSEE

Près de deux retraités sur trois estiment que la substitution de l'ISF par l'IFI n'est pas une bonne mesure quand ils ne sont que 51 % des jeunes actifs à le penser (61 % en moyenne en France).



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

Les retraités sont de ce fait les plus nombreux (32 % contre une moyenne de 29 % pour l'ensemble de la population) à souhaiter la suppression de l'IFI. Cet impôt ciblant spécifiquement la détention immobilière est susceptible de concerner en priorité les retraités. Ces derniers sont possesseurs de leur résidence principale et peuvent avoir acquis ou hérité d'une maison secondaire.

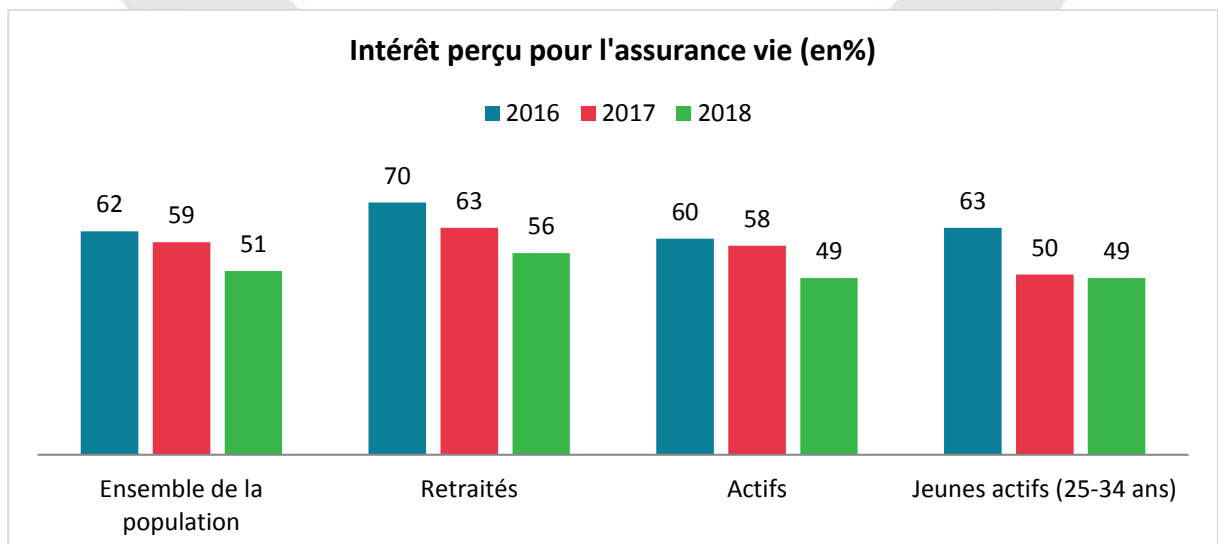


Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

L'ASSURANCE VIE RESTE LE PREMIER CHOIX DES RETRAITÉS

Avec un taux de détention d'assurance-vie se situant autour de 42 % pour les 60 ans et plus, les retraités manifestent un intérêt plus vif pour ce placement que la moyenne des Français (taux de détention de 36,2 % pour l'ensemble des Français). Ils sont ainsi, dans l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa, 56 % à trouver ce placement intéressant contre 51 % pour l'ensemble de la population et même 49 % parmi les actifs et les jeunes actifs.

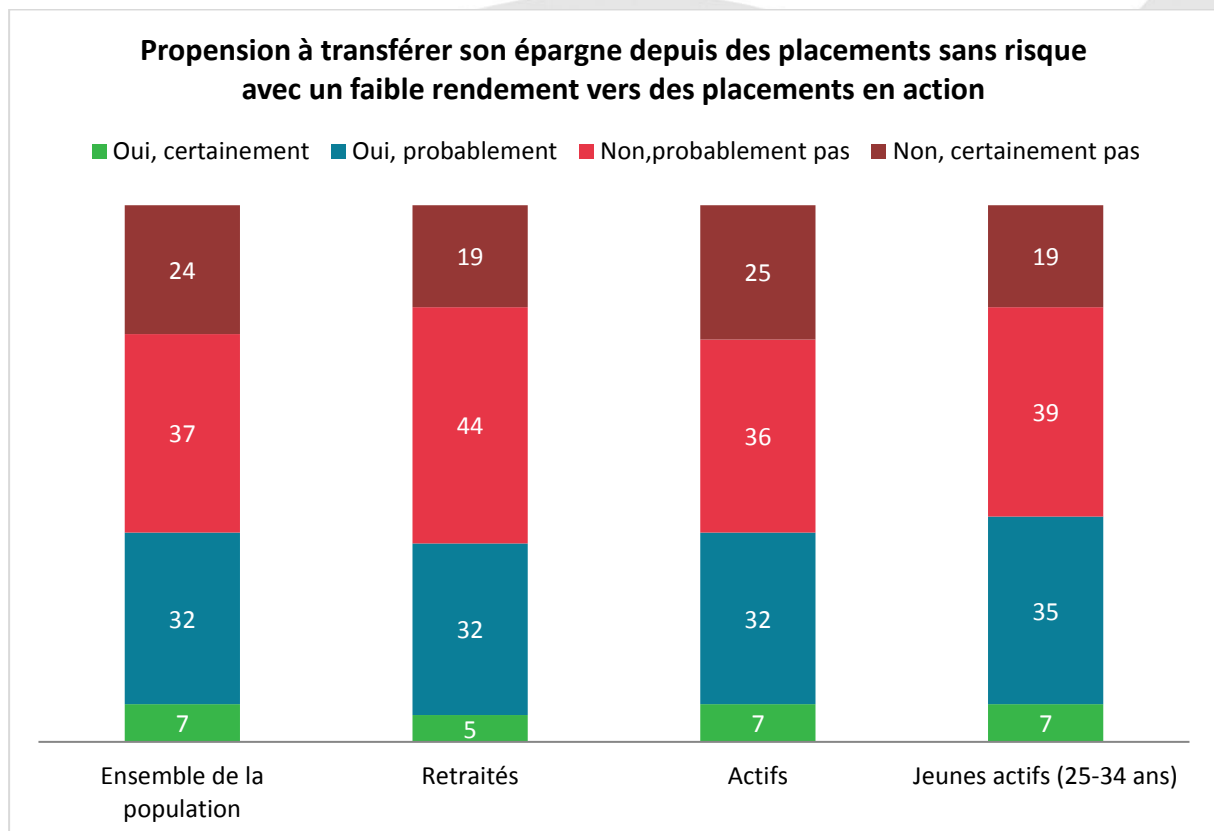
Retraités (35 %) et jeunes actifs (36 %) estiment l'assurance vie rentable, mais leur attachement à ce produit répond à des considérations différentes, comme le révèle l'inégal intérêt qu'ils portent pour les contrats investis en fonds euros et en unités de compte. Les premiers citent très nettement les contrats en fonds euros (28 %) quand les seconds, moins réfractaires à la prise de risque, privilégient les contrats en unités de compte (20 %).



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

LES JEUNES ACTIFS PLUS ENCLINS À PRENDRE DES RISQUES QUE LEURS AÎNÉS ?

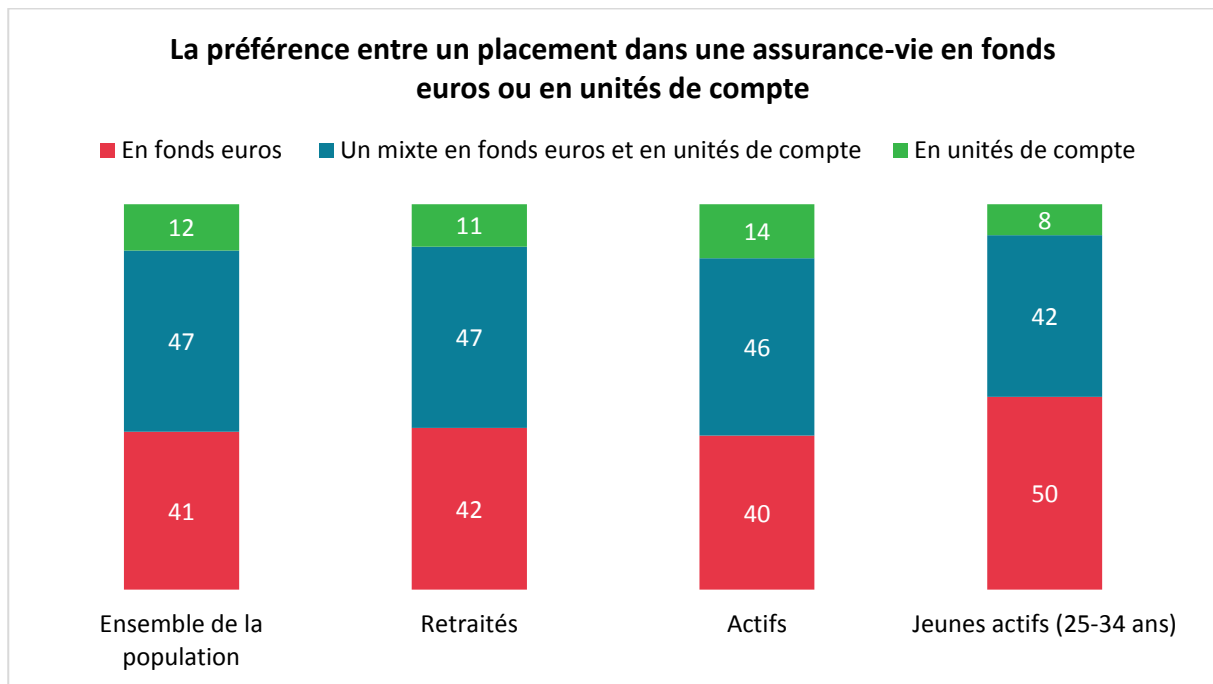
Si les Français privilégient la sécurité au rendement, les jeunes actifs, pour booster leur épargne et financer leurs projets, semblent davantage prêts à réorienter leur épargne vers le placement « actions ». Ils sont 42 % (35 % de « oui probablement » +7 % de « oui certainement ») à indiquer être enclin à le faire contre 39 % pour l'ensemble des sondés et 37 % parmi les retraités.



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

Moins désabusés que les retraités en ce qui concerne le rendement des placements, les jeunes actifs sont, par ailleurs moins nombreux que les retraités à considérer qu'aucun placement n'est rentable (respectivement 25 % contre 30 %). Ce jugement plus optimiste est à relier à leur appétence plus forte à la prise de risque.

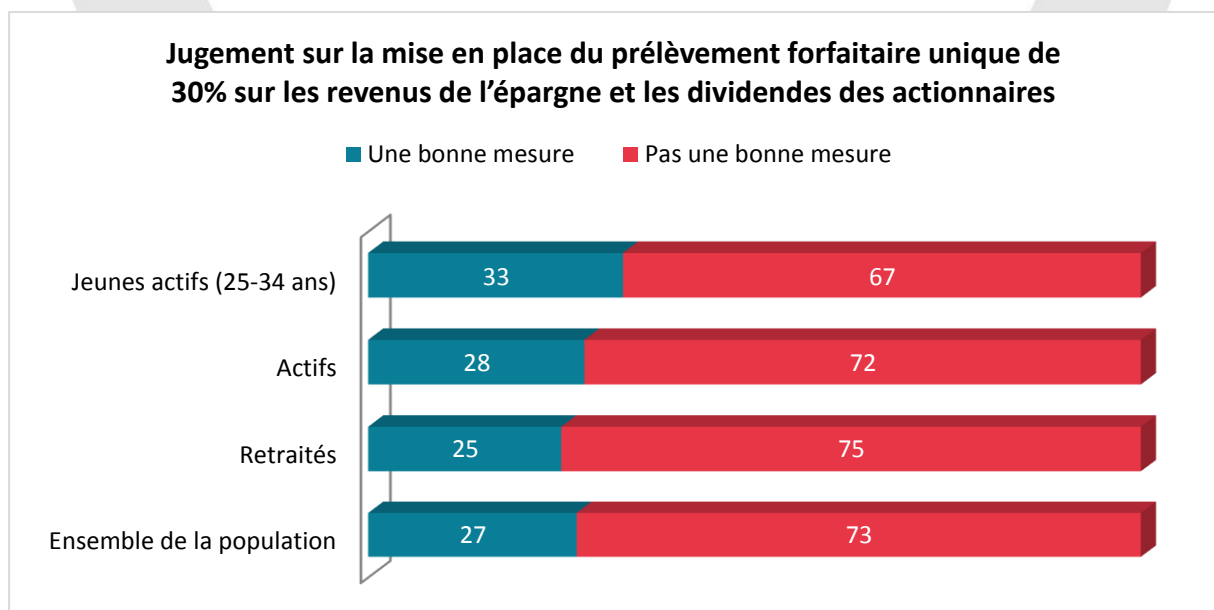
Pour autant, les jeunes actifs amorçant la constitution de leur patrimoine manifestent une préférence plus grande pour les fonds euros (50 %) que les retraités (42 %) ou l'ensemble de la population (41 %).



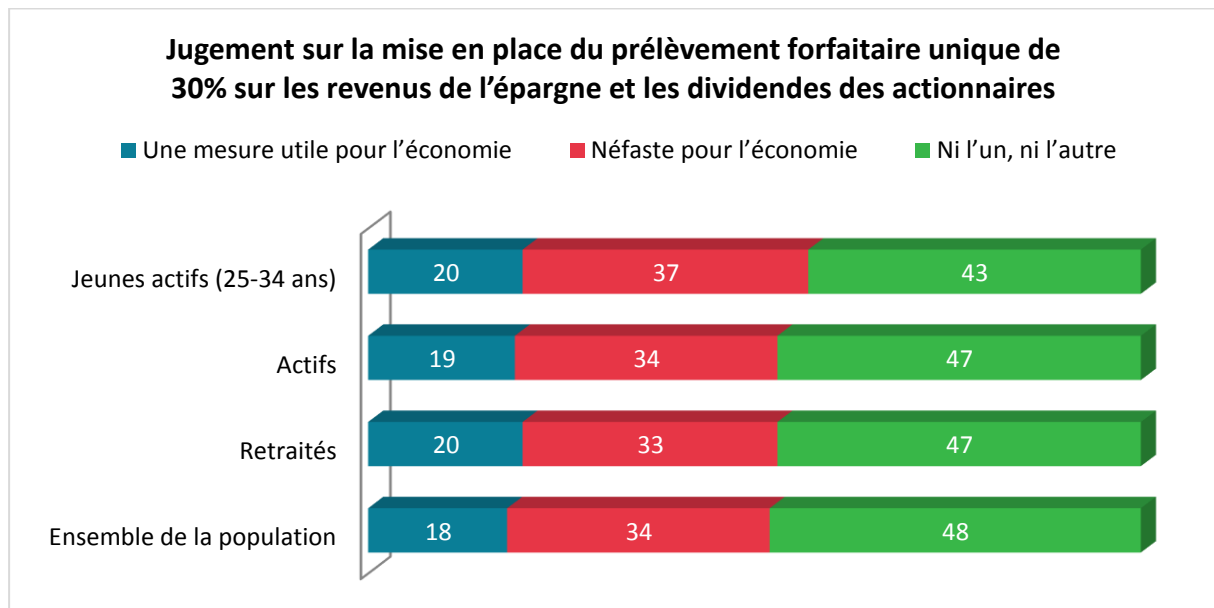
Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

LES JEUNES ACTIFS MOINS CRITIQUES À L'ÉGARD DE LA RÉFORME FISCALE DE L'ÉPARGNE

Les dispositifs voulus par le candidat puis le Président Emmanuel Macron, ne semblent pas avoir trouvé leur public. Seulement 27 % des Français estiment que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) est une bonne mesure et 18 % qu'il est utile pour l'économie. Pour autant les jeunes âgés de 25 à 34 ans sont un moins sévères dans leurs réponses. Parmi eux, 33 % ont un a priori positif sur le PFU et 20 % considèrent que le dispositif introduit au 1^{er} janvier 2018 pourrait avoir des effets profitables à l'économie.



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa



Sources : CECOP-IFOP-Cercle de l'Épargne/Amphitéa

**

Les opinions des jeunes actifs et des retraités n'obéissent pas aux mêmes considérations, même si elles peuvent se rapprocher. La retraite est un sujet par nature abstrait pour les jeunes actifs quand elle est bien réelle pour les plus de 60 ans. Les premiers considèrent que le système sera remis en cause avant qu'ils n'arrivent à l'âge de la retraite quand les seconds sont inquiets de l'évolution des régimes de retraite qui assurent 85 % de leurs revenus. Les 25-34 ans qui éprouvent des difficultés à s'insérer ne sont pas, en règle générale, des épargnants. De ce fait, leurs jugements reflètent des convictions plus larges sur l'économie ou reprennent les positions de leurs parents.

** À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.*

L'enquête a été réalisée sur Internet du 7 au 10 février 2017 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargnent/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion. **Le conseil scientifique du Cercle** comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Professeur au Collège de France, Ancien Directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr



AG2R LA MONDIALE

